



Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités tenue le 20 février à l'Hôtel Hilton de Québec.

**RÉSOLUTION CA-2024-02-20/11**  
**Action service santé dans les régions –**  
**Rappel des engagements du ministre**

**CONSIDÉRANT** la mobilisation et les nombreuses prises de paroles d'élus municipaux, de partenaires et citoyens affectés et dénonçant les coupures et absences de services du Réseau de la Santé ;

**CONSIDÉRANT** les multiples prises de position de la FQM en regard d'une meilleure desserte de services pour les communautés en région, notamment éloignées, en appelant les principes d'équité entre les citoyens et de respect de la vie humaine ;

**CONSIDÉRANT** l'engagement de l'État québécois de par sa « Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires » ;

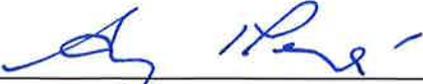
**CONSIDÉRANT** l'engagement du ministre de la Santé, M. Christian Dubé, pris lors de l'assemblée des MRC du printemps 2023 de reconnaître les MRC comme interlocuteur privilégié dans la nouvelle organisation du système de santé au Québec ;

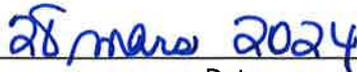
**CONSIDÉRANT** l'absence de suivi à la résolution de la FQM sur la décentralisation du Réseau de la Santé et des Services sociaux ;

Sur proposition de **M. Pascal Quevillon**, il est unanimement résolu :

**DE DEMANDER** au ministre de la Santé, M. Christian Dubé, de rapidement donner suite à son engagement pris lors de l'assemblée des MRC et de déposer un plan d'action pour assurer l'accès aux services de santé suffisants partout, dans toutes les régions du Québec.

Copie conforme d'une résolution adoptée par le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités lors de la réunion tenue le 20 février 2024 à l'Hôtel Hilton de Québec.

  
\_\_\_\_\_  
SYLVAIN LEPAGE  
Directeur général

  
\_\_\_\_\_  
Date